

## Éléments de réponse du Maître d'ouvrage à la contribution n°3 de M Thierry Ruf

Monsieur Ruf,

Nous tenons à apporter quelques éléments de réponse à votre analyse des documents Aqua 2020 présentés dans votre contribution au débat public n°3, relative à la gouvernance du projet et au prix de l'eau :

### **Qui intervient dans le secteur de l'eau en Languedoc-Roussillon ?**

En mélangeant le secteur de l'eau brute et celui de l'eau potable, vous entretenez une confusion sur la gouvernance de l'eau.

La Région LR s'est impliquée dans la gestion de l'eau brute, tout d'abord en demandant et en obtenant le transfert des ouvrages de la concession d'Etat gérée par BRL, et plus récemment en s'investissant dans d'autres domaines de la gestion de l'eau brute. Mais la Région n'a pas de compétence en matière de gestion de l'eau potable.

Toutefois, la Région n'a pas le monopole de l'eau brute. Localement, d'autres structures, notamment des communes ou des ASA, assurent la gestion de réseaux d'irrigation. Leur territoire ne recoupe pas celui de la concession régionale.

Les Départements sont aussi impliqués dans l'eau brute, au travers de divers ouvrages réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage. L'exemple le plus frappant dans la zone de projet est le barrage du Salagou. Les Départements ont aussi une fonction d'appui aux collectivités rurales en matière d'eau potable et d'assainissement.

Les communes et les diverses formes de regroupement de communes sont responsables de l'eau potable et de l'assainissement, et à ce titre gèrent leurs ouvrages soit directement en régie, soit au travers de délégation de service publics (en général des affermage à des sociétés privées).

Le projet Aqua Domitia ne remet en cause ni les modalités de gestion de l'eau potable et de l'assainissement, ni celui pratiqué par les communes ou les ASA. Il s'agit simplement d'une extension de la concession régionale. BRL aura principalement un rôle de fournisseur grossiste d'eau brute, en livrant de l'eau en tête des réseaux de desserte réalisés et gérés par des maîtres d'ouvrage locaux.

### **Partage de l'eau / Partage des financements**

Voir notre réponse à votre contribution n°2, qui reprenait le même argumentaire.

### **Quelle influence sur le prix de l'eau dans la région ?**

En complément aux éléments fournis en réponse à votre contribution n°1 qui présentait déjà un ratio de l'investissement global rapporté aux seuls hectares irrigués, nous ajoutons les éléments suivants :

- *Prix de l'eau potable*

Potabiliser l'eau du Rhône (comme pour n'importe quelle eau de surface) revient plus cher que de potabiliser l'eau d'une nappe souterraine. Toutefois, le projet Aqua Domitia n'aura pas d'incidence notable sur le prix final de l'eau potable, car il n'est pas prévu d'apporter l'eau du Rhône comme ressource principale pour la production de l'eau potable. Elle viendra seulement en complément ou en sécurisation des ressources locales, les nappes souterraines restant les ressources à privilégier pour la production d'eau potable et majoritaires en termes de volume. Par exemple, dans le cas du Syndicat du Bas Languedoc, l'apport d'eau du Rhône en complément aura une incidence sur le prix de l'eau vendue aux usagers finaux inférieure à 10 centimes/m<sup>3</sup>. Cet apport permettra d'améliorer la pérennité de l'alimentation et sa sécurisation en cas de pollution dans l'Hérault.

- *Prix de l'eau brute*

Même s'il sera défini précisément par les gestionnaires des réseaux de distribution, le prix de l'eau brute Aqua Domitia sera sensiblement proche du prix actuel pratiqué par BRL, à savoir :

- ✓ Agriculteurs : 0,21 € HT/m<sup>3</sup> en moyenne (0,16 à 0,40 € HT/m<sup>3</sup> selon consommation)

- ✓ Particuliers : 0,90 € HT/m<sup>3</sup> en moyenne (0,60 à 1,10 € HT/m<sup>3</sup> selon consommation)
- ✓ Collectivités et industriels : 0,30 € HT/m<sup>3</sup> en moyenne (0,20 à 0,60 € HT/m<sup>3</sup> selon consommation)

Un prix inférieur pourrait inciter au gaspillage, plus cher l'usage de l'eau ne serait pas viable économiquement alors que l'on se situe déjà sur des prix élevés. De plus, la Région souhaite garder une homogénéité sur son territoire.